



**Note à l'intention des médias/21
7 octobre 2005**

LE NOUVEL ATLAS OMS DE LA SANTE MENTALE MONTRE QUE LES RESSOURCES CONSACREES A LA SANTE MENTALE DANS LE MONDE RESTENT INSUFFISANTES

Genève. Pour marquer la Journée mondiale de la santé mentale, le 10 octobre, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) publie la nouvelle version 2005 de son Atlas de la santé mentale. L'Atlas montre que les ressources mondiales consacrées aux personnes atteintes de troubles mentaux et neurologiques sont loin de permettre de faire face à la charge croissante des besoins dans ce domaine et sont réparties de manière inégale dans les différentes parties du monde.

L'édition 2005 met à jour le premier Atlas de la santé mentale paru en 2001 et contient les données les plus complètes disponibles sur les ressources consacrées à la santé mentale dans le monde. Ces ressources sont restées sensiblement les mêmes depuis 2001, mais on constate toujours un écart marqué, voire croissant, entre la situation dans les pays à revenu élevé et à faible revenu. L'étude portant sur 192 pays fait ressortir une légère augmentation du nombre total de psychiatres, avec un taux mondial qui est passé de 3,96 à 4,15 pour 100 000 personnes, mais leur répartition est encore plus inégale qu'en 2001 puisque le taux s'échelonne entre 0,04 pour 100 000 en Afrique et 9,8 pour 100 000 en Europe.

L'Atlas relève que de nombreux pays ne consacrent toujours qu'une très faible part de leur budget total de la santé à la santé mentale. Sur plus de 100 pays qui ont fourni des données en vue de l'enquête, une vingtaine consacrent moins de 1 % de leur budget santé à la santé mentale alors que l'OMS estime que 13 % de la charge de morbidité totale est imputable à l'ensemble des troubles neuropsychiatriques.

Pour le Dr Benedetto Saraceno, Directeur chargé de la Santé mentale et de l'abus des substances psychoactives à l'OMS, « Les conclusions du nouvel Atlas reflètent la réalité actuelle, à savoir que les soins de santé mentale bénéficient d'un rang de priorité peu élevé en matière de santé publique. Or il existe suffisamment de raisons scientifiques et éthiques pour justifier une modification de cette attitude et des investissements accrus en faveur de la santé mentale. Les planificateurs de la santé publique et les décideurs doivent prendre plus au sérieux les besoins de leur population en matière de santé mentale. »

L'Atlas de la santé mentale 2005 est le deuxième volet du projet de l'OMS visant à examiner et renforcer les ressources consacrées à la santé mentale dans le monde. Il contient une vue d'ensemble de la situation ainsi que des enquêtes pays par pays couvrant 16 thèmes majeurs comme par exemple l'état de la politique de santé mentale, la législation et le financement, les installations consacrées à la santé mentale, le nombre de lits psychiatriques et de professionnels de la psychiatrie, les programmes dont bénéficient des populations spéciales et la disponibilité de moyens thérapeutiques.

L'Atlas 2005 étudie un plus large éventail de pays que la première édition et compile les données épidémiologiques sur la santé mentale dans chaque pays. La qualité et la quantité de l'information recueillie ont été sensiblement améliorées dans cette nouvelle édition grâce à l'utilisation des recherches exhaustives dans la documentation sur les services de santé, les ressources et les données concernant la santé mentale, ainsi que de l'information recueillie auprès des pays, des bureaux de l'OMS et des associations et experts en santé mentale.

L'OMS a chargé l'ensemble de la base de données de l'Atlas sur le site Web interactif http://www.who.int/mental_health/evidence/atlas/

Cet outil novateur permet aux chercheurs de trouver et d'afficher des données mondiales, régionales et nationales contenues dans l'Atlas ainsi que d'établir des comparaisons entre les pays et les régions et de préparer des tableaux, des figures et des cartes à télécharger. Les profils de pays peuvent également être établis en ligne.

L'Atlas et la base de données en ligne sont d'importants outils pour les chercheurs, les responsables politiques dans le domaine de la santé mentale et tous ceux qui s'intéressent à la question. Les données et les profils de pays montrent clairement qu'il faut accroître sensiblement les ressources pour que les malades soient traités et soignés de manière appropriée, surtout dans les pays à revenu intermédiaire et à faible revenu mais peut-être aussi dans certains pays à revenu élevé.

Liens :

Atlas de la santé mentale 2005 en ligne : http://www.who.int/mental_health/evidence/atlas/

Département Santé mentale : http://www.who.int/mental_health/en/

Maladies transmissibles et santé mentale : <http://www.who.int/nmh>

Pour plus de renseignements, s'adresser au Dr Shekhar Saxena, Coordonnateur Santé mentale: bases factuelles et recherche, Organisation mondiale de la Santé, Genève (tél. : +41 22 7913625; portable : +41 79 308 9865; courriel : saxenas@who.int) ou à Jane McElligott, Communications, Maladies transmissibles et santé mentale, Organisation mondiale de la Santé, Genève (tél. : 41 22 791 33 53; portable : 41 79 477 17 40; courriel : mcelligottj@who.int).